



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

URGENCE SIGNALÉE

à Mont-de-Marsan, le 17 octobre 2024

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

**VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ORANGE
AVIS D'ALERTE CRUES et PLUIE-INONDATION**

Destinataires :

– tous les maires des communes du département
– SIDPC, DDPN 40, ONF, SDIS 40, CMIR SO, SMGBL, SMLL, Landes attractivité, CD40, Sous-Préfecture DAX, BESR, BREC, DDTM 40, DDETSPP 40, ENEDIS, SNCF COGC, ARS 40 et 33, DREAL 40, DMD/BA 118, DSDEN40, OFB, SNCF (COGC), GGD 40, EMZD, LA POSTE, DRAC, GESTIONNAIRES AUTOROUTES A63 et A65, STANDARD PREF 40, Capitainerie Capbreton et Port Bayonne

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE ORANGE** pour les phénomènes **CRUES** et **PLUIE-INONDATION** pour l'ensemble des communes du département.

Période : du jeudi 17 octobre 2024 à compter de 12h00

Commentaire :

Le département des Landes est en vigilance orange pour les phénomènes crues (confluence Adour-Nive) et pluie-inondation.

Consignes de comportement :

Je me tiens informé auprès des autorités
Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage
Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement
J'évite de me déplacer
Je surveille la montée des eaux
Je ne descends pas dans les sous-sols
Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence

Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.

Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.

Pour la préfète et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet


Cyrille LEFEUVRE